

AVANT

APRÈS



3 séances - PRP seul



3 séances - PRP seul



2 séances - PRP adjuvant

QUELLE EST LA DURÉE DU TRAITEMENT ?

Plusieurs applications sont recommandées, la fréquence étant fonction du cas clinique et d'autres critères à déterminer par le médecin.

A-T-IL DES EFFETS SECONDAIRES ?

Le traitement par le PRP est une thérapie biologique naturelle sans effets secondaires importants. Les seuls effets secondaires observés, sont liés à l'application : de petits hématomes ou une légère gêne peuvent apparaître et durer quelques jours.

CONTRE-INDICATIONS RELATIVES

- Altérations des plaquettes ou troubles de la coagulation
- Infection de la zone à traiter
- Maladies infectieuses ou contagieuses
- Maladies auto-immunes ou inflammatoires
- Prise de médicaments anti-inflammatoires

L'équipe médicale de ce centre est formée et habilitée à utiliser le PRP dans des conditions optimales

Centre Esthétique Médico-laser
Docteur Fadwa El Hadouti Gasent

www.medecine-esthetique-maroc.com

Cet imprimé n'est pas destiné à substituer l'information sur les traitements à base de Plasma Riche en Plaquettes qui doit vous être fournie par votre médecin. Pour plus d'informations, consultez votre médecin.

Est-il possible d'améliorer ma peau ?

Information pour les patients souffrant de vieillissement cutané et autres altérations de la peau



INDICATIONS

- Photo et chrono-vieillessement cutané prématuré
- Alopecie androgénique masculine et féminine
- Rides fines et plis peu prononcés
- Tâches cutanées
- Cicatrices d'acné
- Prévention et traitement des stries
- Post-abrasion (laser, peeling...) ou radiothérapie
- Blessures et ulcères à cicatrisation difficile

Photos fournies gracieusement par les Drs Leonor Giraó, Lisbonne - Portugal (1-2), et Juan Ferrando, Barcelone - Espagne (3).

Les agressions externes et internes sont permanentes tout au long de notre vie et se reflètent sur notre peau. Bien souvent plus vite que nous ne le souhaitons.

Les thérapies biologiques réparent, en grande partie, la beauté que la peau perd prématurément.

Parmi les thérapies biologiques, celle du PRP se distingue.

Son succès est validé par de nombreux articles scientifiques, mais surtout, par la satisfaction des patients traités.



Le PRP s'utilise comme traitement seul ou adjuvant.

Qu'est-ce que le PRP ?

Il s'agit d'un produit dérivé du sang du patient (auto-logue) qui contient une concentration de plaquettes et d'autres éléments bioactifs plasmatiques supérieure aux valeurs normales.

Les plaquettes libèrent les facteurs de croissance (FC), qui sont les principes naturels actifs responsables de la réparation et de la régénération cellulaire.

Ce traitement concentre vos FC dans une zone spécifique de la peau afin de biostimuler et d'accélérer le processus naturel de la régénération

QUELS RÉSULTATS PUIS-JE ESPÉRER ?

- Résultats naturels et sans changement d'expression :
 - ⊕ Luminosité, hydratation et élasticité
 - ⊖ Signes de vieillissement (tâches, rides...)
- Augmentation de la production de collagène, élastine et acide hyaluronique
- Meilleure vascularisation et oxygénation cellulaire
- Plus de densité et d'élasticité du derme
- Meilleure cicatrisation et plus rapide
- Augmentation des effets d'autres traitements : comblements, peelings, etc.
- Repousse des cheveux avec plus d'épaisseur

Maintenir un mode de vie équilibré durant le traitement garantit et peut amplifier les résultats. Souvenez-vous : le PRP c'est le vôtre et c'est pour vous.

COMMENT OBTIENT-ON LE PRP ?

- 1 On l'obtient à partir d'un échantillon de sang anti coagulé du patient et on procède dans des conditions contrôlées.
- 2 Les composants sanguins sont séparés et seule la fraction qui contient la concentration la plus appropriée de plaquettes est sélectionnée.
- 3 Le PRP est administré dans la zone à traiter par micro-injections, application topique, ou sous forme de gel.

Ce traitement est réalisé avec des dispositifs médicaux certifiés, spécialisés et avec une garantie totale de qualité (marque CE).

Durée du processus: 20mn environ

AUSSI FIABLE QUE VOTRE PROPRE SANG

Le PRP est 100 % celui du patient lui-même : sans risque de contamination de maladies, sans allergie et sans rejet.

Tous les dispositifs utilisés sont en circuit fermé, stériles et à usage unique.

Le traitement est réalisé en consultation, sans nécessité de bloc opératoire, toujours en conformité avec les mesures de sécurité dictées par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM).